



## PROCES-VERBAL DU DIRECTOIRE DU 28 mai 2018 à 12h00

Le vingt huit mai 2018, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes a tenu son directoire sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Président de l'Agence.

### **Etaient présents :**

Patrick RICOU – Le Département – Président de l'Agence ;  
Marc VENTRE - Communauté de communes Buëch – Dévoluy ;  
Chantal EYMELOUD – 2ème Vice Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;  
M. Roland ROUSSEL – Inter-consulaire des Hautes Alpes – Trésorier ;  
M. Stéphane SCARAFAGIO – Président Fédération BTP 05 ;  
Serge MORO – Chargé de Mission auprès de Chantal Eymeoud 2ème Vice-Présidente Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;  
Yvan CHAIX, directeur de l'Agence ;  
Catherine MARCHAL, assistante de direction.

### **Etait excusé :**

M. Arnaud MURGIA – Conseiller Départemental.

### Documents remis :

Comptes annuels du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le Président, Patrick RICOU, rappelle l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2017
- Préparation de l'Assemblée Générale prévue le 27 juin 2018 à 10h30
- Actualités de l'Agence



## 1. Approbation par le Directoire du procès-verbal du 03/04/2018 :

Le Président soumet à l'approbation du Directoire le procès-verbal du 03/04/2018. Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2017 (document remis aux membres du Directoire)

Les comptes ont été arrêtés au 31/12/2017 en collaboration avec le trésorier, Roland Roussel, le Cabinet d'expertise comptable Cabinet Desnault. L'audit par le commissaire aux comptes, Yann Festa du Cabinet BFH, sera terminé pour l'Assemblée Générale de l'Agence prévue le 27/06/2018.

Les comptes de l'exercice 2017 affichent un excédent de 140 000 euros.

L'Agence de Développement a conventionné avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le volet développement économique, la subvention régionale pour l'année 2017 s'élève à 240 000 euros, somme qui a été intégrée dans les comptes.

La masse salariale baisse pour la troisième année consécutive, ceci est dû à l'effort d'organisation interne, de rationalisation et d'ajustement des différents postes : moins 300 000 euros sur trois ans. Taxe sur les salaires à verser par l'Agence (un rescrit avait été fait).

Dotations aux provisions pour les départs à la retraite.

### Produits :

L'activité « Classement des meublés » est en baisse : les offices de tourisme s'organisent pour internaliser cette fonction, ainsi que les Gîtes de France.

Stabilité des contributions des membres.

Subvention du Département un peu en baisse (plus de subvention pour la partie Développement économique).

Subvention de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le développement économique : Chantal Eymeoud confirme que l'Agence de Développement est le relais économique de la Région. Le dossier pour la subvention régionale pour 2018 a été déposé avec une délibération le 22 juin 2018.

Transfert de charge : mise à disposition gratuite des locaux et des agents.

### **Agence Départementale de Développement Économique et Touristique**

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - [www.hautes-alpes.net](http://www.hautes-alpes.net)

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Les recettes augmentent grâce aux opérations mutualisées, co construites et co financées avec nos partenaires (salons, opérations, outils, campagnes publicitaires, etc.). Cela reflète des relations suivies de confiance entre l'Agence de Développement et les partenaires.

Il est nécessaire de valoriser la trésorerie et de travailler avec une deuxième banque.

Charges :

Les plans d'actions s'inscrivent dans la continuité de ceux de l'année 2016.

Postes importants :

- Observatoire, Flux Vision (à renégocier pour 2019)
- Accompagnement pour l'étude sur la faisabilité d'un marché de gros (80 k€)
- Accompagnement accélérateur de projet
- Formation du personnel : accompagnement pour l'amélioration de l'organisation interne : procédures, fiches de postes, etc.
- Communication : budget identique à celui de 2016 (1 000 K€). Le plan d'actions a été élaboré suite aux différentes séances de travail des commissions, des partenaires.

**3. Assemblée Générale prévue le 27 juin 2018 à 10h30**

Actualité de l'Agence

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

Fait à Gap, le 28 mai 2018

Yvan CHAIX

Directeur de l'Agence de Développement

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Yvan Chaix", is written below the printed name and title.

**Agence Départementale de Développement Économique et Touristique**

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - [www.hautes-alpes.net](http://www.hautes-alpes.net)

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z